



**Conseil d'administration du  
Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds des  
Nations Unies pour la population et du  
Bureau des Nations Unies pour les  
services d'appui aux projets**

Distr. générale  
Français  
15 juillet 2020  
Original : anglais

**Deuxième session ordinaire de 2020**

Du 31 août au 4 septembre 2020, New York

Point 14 de l'ordre du jour provisoire

**FNUAP – Programmes de pays et questions connexes**

**Fonds des Nations Unies pour la population**

**Prolongation des programmes par pays**

*Résumé*

La présente note contient des informations sur les prolongations des programmes de pays du FNUAP. Les premières prolongations des programmes par pays d'un an maximum sont approuvées par la Directrice exécutive et présentées au Conseil d'administration pour information. Toutes les autres demandes de prolongation des programmes de pays sont soumises au Conseil d'administration pour approbation.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note de la première prolongation d'un an des programmes de pays pour l'Algérie, le Cameroun, El Salvador, le Liban, la Libye, le Mozambique, le Tadjikistan, la Zambie et le Zimbabwe, comme présenté dans le tableau 1, et approuver la prolongation de deux ans du programme de pays pour le Burkina Faso, la deuxième prolongation de six mois du programme de pays pour Madagascar et la cinquième prolongation d'un an pour le Yémen, comme présenté dans le tableau 2.



Tableau 1  
**Prolongations des programmes de pays approuvés par la Directrice exécutive**

<i>Pays</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme d'origine</i>	<i>Période approuvée pour la prolongation</i>	<i>Motif de la prolongation</i>
<b>Algérie</b>	2017-2020	2021	Le gouvernement a demandé à l'équipe de pays des Nations Unies (UNCT) de prolonger le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) jusqu'en 2021 tout en développant un nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. En conséquence, le programme de pays du PNUAD a également été prolongé jusqu'en 2021 afin de mieux s'aligner sur les nouvelles priorités nationales et d'articuler de manière cohérente les liens avec les ODD et le programme de la CIPD.
<b>Cameroun</b>	2018-2020	2021	L'équipe de pays des Nations Unies et le gouvernement ont convenu d'une prolongation d'un an afin d'aligner la programmation sur les nouvelles priorités nationales et de faire progresser la conception et l'approbation du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable 2021-2025. Cette prolongation donnera le temps d'élaborer le nouveau programme de pays aligné sur le nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et le nouveau Plan de développement national (2020-2030) tout en poursuivant la mise en œuvre des stratégies du programme de pays actuel.
<b>El Salvador</b>	2016-2020	2021	Le gouvernement a demandé à l'équipe de pays des Nations Unies de revoir le calendrier du processus de négociation et de formulation du nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et de prolonger d'un an le PNUAD actuel afin de faire face à l'impact potentiel de la COVID-19. En conséquence, le programme de pays du FNUAP est également prolongé afin de l'aligner sur les nouvelles priorités nationales de développement.
<b>Liban</b>	2017-2020	2021	Le gouvernement est en train d'élaborer une nouvelle vision/stratégie nationale en matière d'ODD, qui devrait être achevée fin 2020, et qui permettra de mieux aligner le travail de l'ONU et de la Banque mondiale sur les priorités nationales en matière d'ODD. Le gouvernement a donc demandé une prolongation du Cadre stratégique actuel des Nations Unies (CSNU) et des programmes de pays en cours.
<b>Libye</b>	2019-2020	2021	Compte tenu de la division politique et de la situation de conflit en Libye, l'équipe de pays des Nations Unies a décidé de prolonger le Cadre stratégique des Nations Unies pour la Libye 2019-2020 jusqu'à la fin de 2021. En conséquence, le FNUAP demande une prolongation d'un an afin de synchroniser son programme avec l'extension du CSNU.
<b>Mozambique</b>	2017-2020	2021	Le gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies ont convenu de prolonger le PNUAD actuel jusqu'en 2021, en raison des récentes urgences humanitaires, et de mieux l'aligner sur le nouveau plan quinquennal du gouvernement, conformément au Programme 2030 et à la Vision 2063 de l'Union africaine. Une prolongation permettrait de l'aligner sur le cycle du PNUAD, le plan quinquennal national, et d'adapter efficacement les interventions du FNUAP dans le contexte des efforts de réponse à la pandémie COVID-19.
<b>Tadjikistan</b>	2016-2020	2021	L'équipe de pays des Nations Unies a approuvé une prolongation d'un an du PNUAD, visant à aider la programmation des Nations Unies au Tadjikistan à mieux formuler un nouveau cadre de coopération en liaison avec le programme national de développement à moyen terme, en veillant à l'alignement sur les principales priorités nationales. En conséquence, le programme de pays a également été prolongé.

<i>Pays</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme d'origine</i>	<i>Période approuvée pour la prolongation</i>	<i>Motif de la prolongation</i>
<b>Zambie</b>	2016-2020	2021	Le gouvernement a demandé au FNUAP d'aligner son cycle de programmation sur le 7e Plan national de développement, 2017-2021, et sur l'actuel Plan-cadre de partenariat des Nations Unies pour le développement durable, 2017-2021. La prolongation d'un an permettra au gouvernement et au FNUAP d'aligner le prochain programme de pays sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et sur le 8e Plan national de développement (2022-2026), tous deux en cours d'élaboration.
<b>Zimbabwe</b>	2016-2020	2021	Le gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies ont convenu de prolonger le PNUAD jusqu'en 2021 afin d'aligner le nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable sur le Plan national de développement sur cinq ans (2021-2025), conformément au programme de stabilisation transitoire. Une prolongation d'un an du programme de pays du FNUAP permettrait de l'aligner sur le PNUAD prolongé et sur le plan de développement national.

Tableau 2  
**Prolongations de programmes par pays pour lesquelles l'approbation du Conseil d'administration est demandée**

Pays	Période sur laquelle portait le programme d'origine	Période proposée pour la prolongation	Motif de la prolongation		
			Développement dans le pays	Harmonisation des Nations Unies	Mise en œuvre ou autres questions
<b>Burkina Faso</b>	2018-2020	2021-2022	Après les élections de 2020 pour désigner le président et les députés à l'Assemblée nationale, un nouveau gouvernement devrait être installé en janvier 2021, qui finalisera le cadre de développement national en tenant compte de sa propre vision et de son propre programme.	Le système des Nations Unies au Burkina Faso a décidé d'aligner le prochain cycle du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable sur le cycle de planification du développement national, afin de mieux répondre aux priorités nationales et d'assurer l'intégration des mécanismes de suivi et d'évaluation du Plan-cadre dans les mécanismes nationaux.	Le Burkina Faso est un pays pilote pour le programme de liaison entre l'humanitaire, la paix et le développement. En conséquence, le FNUAP renforcera ses interventions en réponse aux crises humanitaires, en particulier dans les régions du Nord, du Sahel, du Centre-Nord et de l'Est, et intégrera également des interventions de consolidation de la paix afin de promouvoir un environnement favorable à l'exécution de son programme.
<b>Madagascar</b>	2015-2019  2020 (première prolongation)	1er janvier au 30 juin 2021 (deuxième prolongation)	Les processus nationaux ont eu une incidence sur le calendrier de finalisation du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable ainsi que sur le nouveau document de programme de pays du FNUAP.	Le gouvernement de Madagascar et l'équipe de pays des Nations Unies ont convenu de prolonger le programme en cours de six mois, jusqu'au 30 juin 2021, pour permettre la finalisation du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.	Pendant la période de prolongation de six mois, le FNUAP continuera à se concentrer sur les priorités et les résultats identifiés dans le cadre du cycle actuel du programme de pays.

Pays	Période sur laquelle portait le programme d'origine	Période proposée pour la prolongation	Motif de la prolongation		
			Développement dans le pays	Harmonisation des Nations Unies	Mise en œuvre ou autres questions
Yémen	2012-2015  2016 (première prolongation) 2017 (deuxième prolongation) 2018-2019 (troisième prolongation) 2020 (quatrième extension)	2021 (cinquième extension)	Au cours des cinq dernières années, le Yémen a connu un conflit armé, et le pays dépend de l'aide humanitaire fournie par les Nations Unies et d'autres acteurs humanitaires. Le conflit a provoqué le déplacement de 3,4 millions de personnes, perturbé la prestation des services sociaux de base et laissé les institutions gouvernementales dans l'incapacité de répondre aux besoins de plus en plus désespérés de la population. Plus de 24 millions de personnes, soit 80 % de la population, ont aujourd'hui besoin d'une aide humanitaire, dont 14 millions ont besoin d'aide de toute urgence.	Compte tenu de l'environnement sécuritaire et politique actuel au Yémen, l'équipe de pays des Nations Unies a décidé de ne pas développer un Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et a plutôt accepté d'utiliser le plan annuel de réponse humanitaire comme principal document de programmation pour le pays.	Le conflit en cours présente des défis pour la mise en œuvre du programme en termes d'accès et de modalités de mise en œuvre de l'exécution nationale. Le bureau de pays s'appuie fortement sur les ONG qui ont accès à différentes parties du pays pour la fourniture de services de santé reproductive et de lutte contre la violence sexuelle en utilisant autant que possible la modalité de remboursement. Pour soutenir le programme, le bureau de pays a élargi sa base de ressources et mobilise des fonds supplémentaires auprès de donateurs traditionnels et non traditionnels tout en renforçant la programmation conjointe et les efforts de mobilisation des ressources avec d'autres agences des Nations Unies. Les opérations du bureau continueront à poursuivre les services habituels des Nations Unies et les accords à long terme, à soutenir l'approche harmonisée des transferts de fonds et à s'appuyer sur les mesures d'atténuation.